



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 25-2016 - Séance du 28 novembre 2016 - Orale

Monsieur le président/Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe que le comité de pilotage relatif à l'étude portant sur un rapprochement ou une fusion des communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz a tenu sa première séance le vendredi 18 novembre 2016.

Comme indiqué dans le préavis, ce COPIL est constitué des deux syndics, de deux municipaux par commune, des présidents des conseils communaux et des deux secrétaires municipaux.

Il a décidé de s'adjoindre les services d'un secrétaire neutre en la personne de M. Pierre-André Spahn, domicilié à Montreux, par ailleurs ancien président du conseil communal de cette commune et ancien président du conseil intercommunal du SIGE.

Les municipalités désigneront, d'ici au tout début de l'année 2017, les membres des différents groupes de travail.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



A. Bovay



Le Secrétaire



J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 28 novembre 2016

M. le syndic, municipal délégué,e

Copie au bureau du conseil communal